Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE BUDGET

LE REPORTAGE TÉLÉVISÉ DE RADIO-CANADA SUR LA CONNAISSANCE ILLICITE DU CONTENU DU BUDGET

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, vu l'absence du ministre des Finances et du premier ministre, je poserai une question ou deux au vice-premier ministre. Le reportage télévisé de Radio-Canada selon lequel un groupe de personnes de Toronto connaissait le contenu du budget deux jours ouvrables complets avant les millions d'autres contribuables canadiens soulève de nouveau de graves questions de sécurité, d'honnêteté, de justice et de compétence concernant le ministre des Finances. Quand le ministre a annoncé son budget au cours d'une conférence de presse d'urgence, il a dit qu'il se devait d'agir rapidement pour empêcher que des gens ne profitent de leur connaissance illicite du contenu de ce budget. Le reportage de Radio-Canada établit clairement que certaines personnes ont eu deux jours ouvrables complets pour tirer profit de leur connaissance illicite du budget, au détriment des autres contribuables canadiens.

Le vice-premier ministre et, par son entremise, le ministre des finances prétendent-ils toujours que le gouvernement a été victime d'un sabotage ou d'un crime? Quand le ministre des Finances a-t-il appris les allégations concernant cette seconde fuite encore plus grave? En l'absence du ministre des Finances, quelles observations le vice-premier ministre peut-il formuler au sujet de ce reportage de Radio-Canada?

L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, comme vous le savez, la GRC enquête sur cette grave affaire. Le commissaire de la GRC m'informe que depuis le début, l'enquête porte aussi sur la situation dont il est question dans ce reportage. Il me dit également que jusqu'à maintenant, rien n'établit qu'on ait tiré profit de la connaissance anticipée du budget. L'enquête se poursuit et il ne conviendrait pas que j'en dise davantage sur cette affaire.

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, cette affaire concerne non pas la police, mais le Parlement, et je veux que le vice-premier ministre réponde à cette question.

ON DEMANDE QUAND LE RAPPORT DE LA GRC SERA DISPONIBLE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): À propos du rapport de la GRC, l'enquête dure maintenant depuis trois semaines. Quand allons-nous avoir ce rapport? Quand connaîtrons-nous enfin les faits et la GRC possède-t-elle les compétences nécessaires pour déterminer si certains ont pu tirer profit des renseignements qui ont été divulgués?

Si je pose des questions au vice-premier ministre, le premier dignitaire de la Chambre aujourd'hui, je m'attends à ce qu'il me réponde. Je suis très sérieux, et il le sait.

M. Clark (Yellowhead): Est-ce que c'est la cause de votre vie?

M. Turner (Vancouver Quadra): Si les mesures de sécurité étaient si strictes, s'il n'y a pas eu négligence, alors pourquoi l'enquête dure-t-elle depuis plus de trois semaines? Pourquoi a-t-il fallu attendre trois semaines avant de porter des accusations? Exactement combien d'exemplaires du budget ont été diffusés afin que le gouvernement et ses amis puissent profiter d'avance. . .

M. Clark (Yellowhead): Vous n'avez pas honte!

[Français]

L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je pense que c'est une question très importante qui est devant nous, et je crois qu'il faut regarder les faits tels qu'ils sont et ne pas porter d'accusations. Je pense que la GRC est un corps policier honorable, et lorsque j'ai avisé le très honorable chef de l'opposition qu'il y avait enquête et que, depuis le début, l'enquête incluait les faits auxquels la nouvelle référait hier, monsieur le Président. . . Le Commissaire m'informe, et je crois que c'est une information importante, monsieur le Président, le Commissaire de la GRC m'informe qu'à ce jour, il n'y a pas d'indications que la connaissance prématurée du Budget ait pu apporter quelque avantage que ce soit et entraîner des profits.